



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

maintien

Question écrite n° 118409

Texte de la question

M. Jean Charroppin attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la mise en garde faite par le syndical national des masseurs kinésithérapeutes rééducateurs (SNMKR) concernant l'inquiétante dérive de l'exercice illégal de leur profession. Le SNMKR démontre, selon une enquête récente, que « des actes se rapprochant de la prostitution se développent dans certains salons dits de massage ». Cette enquête fait état de 40 000 étudiants qui se livreraient à la prostitution afin de financer leurs études. Il lui demande de bien vouloir entendre cette mise en garde et de lui faire part de sa position à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Jean Charroppin](#)

Circonscription : Jura (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 118409

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 février 2007, page 1503